



Lille, le 04 février 2019

## DÉCLARATION LIMINAIRE Groupe de travail « Brexit » **Une faillite de nos dirigeants !**

Monsieur le Directeur,

Trop confiants dans la signature d'un accord entre le Royaume-Uni (RU) et l'Union Européenne (UE), prévoyant une période transitoire pour la mise en œuvre effective du Brexit, nos dirigeants ont failli. **Ce n'est pourtant pas faute de les avoir mis en garde !**

La préparation de la Douane à cet événement majeur s'est faite au doigt mouillé tant en termes de formation que de moyens humains et matériels.

Le Comité Technique Réseau qui s'est tenu à la DG le 17 janvier dernier a soulevé plus de questions qu'il n'a apporté de réponses, renvoyant d'ailleurs cette responsabilité au CTSD (Comité Technique des Services Déconcentrés) des Hauts de France qui se tiendra le 12 février prochain.

Nous voici donc dans l'obligation de combler en partie les manquements de vos supérieurs.

En effet :

**Quid des effectifs**, lorsque côté britannique, 3000 douaniers sont formés, pour seulement 700 recrutements supplémentaires côté français, répartis sur trois ans. C'est encore plus inquiétant, vu la faiblesse des dernières sorties de stage pour les Hauts-de-France.

Quant aux mutations anticipées, contrairement de toute façon aux intérêts des agents parents d'enfants scolarisés, elles relèvent de l'anecdotique. La DG se targue d'avoir anticipé les besoins en personnels avec les emplois Brexit. C'est se moquer du monde !!! Ces agents n'ont bénéficié que d'un stage « découverte » d'un mois qui ne leur a pas permis d'être opérationnels, faute d'être bien formés, ce que nous avons déjà dénoncé lors d'un précédent CTSD.

**L'UNSA Douanes demande à minima 200 agents de plus, soit un total de 900 recrutements supplémentaires comme le ministre l'a laissé entendre en septembre dernier.**

**Quid des infrastructures douanières** dont la grande majorité est en état de projet, alors que nous sommes à deux mois à peine de l'échéance du 29 mars 2019. N'oublions pas non plus la situation des PPF (point de passage frontalier) qui n'ont pas de service à demeure comme Beauvais pour ne citer que le plus important.

**Quid sur une nouvelle façon de travailler : « la frontière intelligente »** qui nous laisse dubitatifs et pour laquelle nous attendons des précisions quant à sa mise en œuvre.

**Quid des conditions de travail** et du régime indemnitaire qui doit en découler, lorsque l'Administration nous annonce des services OP/CO 7/7 jours et H24 sans compensation !

La question se pose également pour les services de Surveillance, notamment la Brigade de Lille gares, emprise à de fortes contraintes dans l'exercice de ses fonctions, que nous aurons l'occasion d'aborder.

**Sur cette question l'UNSA réclame pour les deux branches d'activité le même régime indemnitaire avec des heures de nuit, de dimanche et jours fériés revalorisées. Il est impensable d'exploiter le personnel OP/CO : l'esclavage a bien été aboli en France le 27 avril 1848 !**

Quid des prochaines formations qu'il faudra dispenser en urgence en espérant qu'elles soient plus pratiques que théoriques. Heureusement encore, l'Administration nous promet qu'elles se feront sur site.

**L'UNSA Douanes propose, sur la base du volontariat et du versement d'indemnités conséquentes, que des agents titulaires en poste dans d'autres services de l'interrégion, viennent renforcer temporairement les nouvelles structures et former ainsi les agents.**

Quid du logement dont nous attendons une offre sociale forte et à la hauteur.

**L'UNSA douanes revendique le versement d'une aide exceptionnelle au logement pendant 3 ans pour tous les agents qui ne pourront pas avoir accès à un logement à caractère social (MASSE, ALPAF, Mairie)**

L'UNSA s'inquiète aussi du déséquilibre entre les services du littoral et ceux de l'intérieur, sachant en plus que l'impact du Brexit sur les bureaux en matière de dédouanement n'a été que faiblement pris en compte.

L'UNSA dénonce une fois de plus la fermeture de la Brigade de Beauvais au milieu des années 2000 et de celle d'Abbeville dernièrement ; des dispositifs douaniers pourtant essentiels dans le cadre du Brexit.

Enfin, si l'UNSA Douanes n'attend pas de miracles de ce GT (et du CTSD qui suivra), à la vue de l'absence des moyens que nos dirigeants auraient dû mettre en œuvre bien plus tôt, nous attendons de votre part un soutien et une protection forte envers les agents qui vont subir, comme d'habitude, la foudre des usagers mécontents.

**C'est pour cela que l'UNSA douanes réclame une « prime Brexit » pour tous les personnels, à l'instar du dispositif mis en œuvre à la DGFIP pour la mise en place du prélèvement à la source.**

*Les représentants UNSA Douanes Hauts-de-France*